

Réf: Dossier N° : 24766

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « EXOTIC CROPS EXPORTATION CORPORATION » en abrégé «ECEC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7 EME TRANCHE,  
 LOT 2968, ILOT 247, 08 BP 3715 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 20 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EXOTIC CROPS EXPORTATION CORPORATION » en abrégé «ECEC ».

Objet: Exportation et Importation de produits agricoles et agro-industriels , Commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 50 000 F CFA divisé en Dix (10) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7 EME TRANCHE,  
 LOT 2968, ILOT 247, 08 BP 3715 ABIDJAN 08

GERANT: Madame EZAN BOZOUMA ANNE-JOHANA.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13766 du 20/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10645 du 20/05/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

